

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2009
 ECOLES PRIVEES - CLASSES DE DECOUVERTE
 SUBVENTIONS

ORGANISME GESTIONNAIRE DE L'ECOLE	SEJOUR	CLASSES	NOMBRE D'ENFANTS ROUENNAIS	NOMBRE DE JOURS	COUT DU SEJOUR PAR ENFANT	SUBVENTION VILLE PAR JOUR ET ENFANT (30 % du prix de journée plafonné à 50 €)	PARTICIPATION DE LA VILLE PAR ENFANT (subvention multipliée par le nombre de jours)	MONTANT DE LA SUBVENTION VERSEE A L'ECOLE (participation multipliée par le nombre d'élèves)
JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE	Paimpol	CM2	30	6	283,00 €	14,15 €	84,90 €	2 547,00 €
SAINT-VIVIEN	Mer	CP/CE1	22	5	285,00 €	15,00 €	75,00 €	1 650,00 €
SAINT-LEON	Environnement	CE2/CM1/CM2	38	5	245,00 €	14,70 €	73,50 €	2 793,00 €
SAINTE-MARIE	Théâtre et milieu marin	GS/CP/CE1	45	5	308,88 €	15,00 €	75,00 €	3 375,00 €
SAINT-SEVER/SAINT-CLEMENT	Classe policière à travers l'histoire	CM1/CM2	16	5	250,00 €	15,00 €	75,00 €	1 200,00 €
SAINT-DOMINIQUE	Poney	2 CP	22	3	84,00 €	8,40 €	25,20 €	554,40 €
SAINT-DOMINIQUE	Mer	2 CM1	22	5	236,30 €	14,18 €	70,90 €	1 559,80 €
			195	TOTAL :				13 679,20 €

Participation de la Ville : 30 % du coût du séjour limité à 50 € par jour et par enfant, soit une subvention plafonnée à 15 € par jour et par enfant.

G.S. : grande section

C.P. : cours préparatoire

C.E.1 : cour élémentaire première année

C.E.2 : cours élémentaire deuxième année

C.M.1 : cours moyen première année

C.M.2 : cours moyen deuxième année